

Municipalité de Cayamant – COVID-19

COMPTE RENDU 13 juillet 2021

Suivant l'arrêté ministériel en date des présentes

Municipalité de Cayamant

Séance ordinaire de conseil du 13 juillet 2021 à 19h00.

M. le président, Nicolas Malette, maire en présence des conseillers : Sylvie Paquette, Mélissa Rochon, Lise Crêtes, Philippe Labelle et Sonia Rochon.

Est absent : Robert Gaudette.

Formant quorum sous la présidence du maire, Nicolas Malette, Julie Jetté, directrice générale occupe le siège de secrétaire d'assemblée au 6, chemin Lachapelle.

À huis clos.

Ouverture de la séance;

Nicolas Malette: Ouverture de la séance du 13 juillet 2021, avec l'absence motivée de M. Robert Gaudette avec les ajouts à l'ordre du jour 2.4 Vente de terrain à la suite de vente pour non-paiement de taxes -chemin Monette et 2.5 Vente de terrain à la suite de vente pour non-paiement de taxes -chemin de l'Aigle.

Proposeur pour l'adoption de l'ordre du jour Mme Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette: adopté.

Nicolas Malette : Adoption des minutes de la séance ordinaire du 8 juin

Vous en avez tous pris connaissance?

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette: Tout était conforme?

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Proposeur?

Nicolas Malette : proposé par Mme Sonia Rochon

Nicolas Malette, tout le monde est d'accord

6, chemin Lachapelle Cayamant (Québec) J0X 1Y0 Tél : 819-463-3587 / Fax : 819-463-4020

www.cayamant.ca

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette :1.4 Adoption des comptes payés et à payer, du rapport des salaires, du rapport des revenus et dépenses et le bilan au 30 juin 2021 avec une liste supplémentaire;

Proposeur?

Nicolas Malette: proposé par Mme Paquette, tout le monde est d'accord?

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette :2 Divers 2.1: <u>Demande de réduction de vitesse à l'entrée du village auprès du ministère des Transports du Québec</u>

ATTENDU QUE la municipalité a comme priorité la sécurité de ses citoyens et des visiteurs à Cayamant;

ATTENDU QUE la municipalité considère que la vitesse est trop élevée à l'entrée du village, plus particulièrement dès la hauteur du chemin de la Montagne jusqu'à l'entrée du village;

ATTENDU QUE sur le chemin du Lac Cayamant, nous autorisons la construction de résidences familiales et souhaitons que la sécurité routière soit renforcée en diminuant un peu la vitesse:

ATTENDU QU'À cette hauteur la signalisation est de l'autorité du ministère des Transports du Québec:

ATTENDU QUE nous vivons depuis quelques années, un trafic de plus en plus important et des accidents également plus nombreux;

ATTENDU QUE nous recevons des plaintes pour la vitesse;

ATTENDU QUE présentement la vitesse est de 70km/h dans cette zone;

ATTENDU QUE le secteur comprend des courbes très prononcées;

ATTENDU QUE plusieurs personnes pratiquent la marche dans le périmètre concerné;

ATTENDU QUE pour la sécurité de tous les utilisateurs de la route et de nos citoyens, une diminution de vitesse à 50km/h est nécessaire:

ATTENDU QUE Cayamant veut faire partie des gens qui améliorent le bilan routier;

Proposeur?

6, chemin Lachapelle Cayamant (Québec) J0X 1Y0 Tél: 819-463-3587 / Fax: 819-463-4020 www.cayamant.ca Nicolas Malette: proposé par Mme Crêtes, tout le monde est d'accord?

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : 2.2 Suivi de la résolution 2021-05-57 - programme Emploi Québec

ATTENDU QUE la municipalité a résolu de faire l'embauche d'un journalier pour une période de 30 semaines dans le cadre de la subvention par Emploi Québec;

ATTENDU QUE le programme de subvention Emploi Québec est actif;

ATTENDU QUE la municipalité a besoin de codes d'accès afin de permettre la consultation et des transactions sur la plateforme électronique d'Emploi Québec;

ATTENDU QUE la municipalité autorise Cynthia Emond et Hélène Joanisse, directrices générales adjointes afin d'obtenir leur code d'accès;

Proposeur?

Nicolas Malette: proposé par Mme Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord?

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette: adopté.

Nicolas Malette : 2.3 <u>Demande de prolongation de délai – travaux – programme d'aide à la voirie locale</u>

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu une subvention dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale au volet Redressement des infrastructures routières locales RIRL;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette subvention les travaux devaient être terminés dans un délai de 12 mois;

ATTENDU QUE la municipalité prévoit dépasser ce délai pour la finalisation des travaux;

ATTENDU QU'UNE demande de prolongation de délai peut être faite;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite un délai supplémentaire;

Nicolas Malette : proposeur ?

Nicolas Malette: proposé par Mme Lise Crêtes, tout le monde est d'accord?

6, chemin Lachapelle Cayamant (Québec) J0X 1Y0

Tél: 819-463-3587 / Fax: 819-463-4020

www.cayamant.ca

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette: adopté.

Nicolas Malette : 2.4 Vente – terrain à la suite de vente pour non-paiement de taxes

ATTENDU QUE le terrain vacant situé au chemin Monette, Cayamant a fait l'objet d'une vente pour non-paiement de taxes en 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé par appel d'offres publiques avec affichage conforme à la législation;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre valable et acceptable au montant de 4350\$;

Proposeur?

Nicolas Malette: proposé par Mme Mélissa Rochon, tout le monde est d'accord?

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette: adopté.

Nicolas Malette : 2.5 <u>Vente – terrain à la suite de vente pour non-paiement de taxes- ch.</u> <u>De l'Aigle</u>

ATTENDU QUE le 4, chemin de l'Aigle, Cayamant a fait l'objet d'une vente pour non-paiement de taxes en 2019;

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé par appel d'offres publiques avec affichage conforme à la législation;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite au minimum recouvrir certains frais dus au dossier;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite vendre cet immeuble, donc autoriser la direction générale à faire une contre-offre;

Proposeur?

Nicolas Malette: proposé par Mme Paquette, tout le monde est d'accord?

Sylvie Paquette : oui Mélissa Rochon : oui Lise Crêtes : oui

6, chemin Lachapelle Cayamant (Québec) J0X 1Y0

Tél: 819-463-3587 / Fax: 819-463-4020

www.cayamant.ca

Philippe Labelle : oui Sonia Rochon : oui

Nicolas Malette : adopté.

Nicolas Malette : Étant en période de Covid-19, toujours avec les restrictions, il n'y a pas de public, donc pas de période de questions, il est présentement 19h08 et on met fin à la séance, merci.